

# L'AFFAIRE CALAS, ETC.

Journal du Centre – 28 novembre 2016

La pièce jouée, jeudi, par le Théâtre du Temps Pluriel traitait de la tolérance



*Un fait divers de 1761, d'une modernité étonnante.*  
© Photo droits réservés

**Dans le cadre du troisième chapitre du festival littéraire Tandem, le Théâtre du Temps Pluriel a donné *L'affaire Calas et cætera*, jeudi, à la Maison de la Culture.**

De confession protestante, un père est accusé d'avoir tué son fils, puis il est mis à mort. Ce fait divers a défrayé la chronique au dix-huitième siècle. Il a inspiré Voltaire pour écrire son *Traité sur la tolérance*, l'un

des fondements de notre état laïque et un sujet qui reste d'une brûlante actualité.

Le texte de Frédéric Révérend et la mise en scène d'Olivier Broda ont absorbé le public, l'ont immergé en 1761. Dans le même temps, le décor amovible, déplacé par les comédiens, donnait une dimension particulièrement moderne à la pièce.

Le jeu était impressionnant. Les cinq acteurs passaient d'un rôle à l'autre avec aisance, procurant une fluidité de lecture et de compréhension. Tandis que les lumières sobres et faibles accentuaient la dimension sombre de ce drame. Une très belle représentation, avec un bémol peut-être : elle était un peu longue. Mais le public a su apprécier à juste titre en applaudissant longuement.

À l'issue de la représentation, les spectateurs ont pu rencontrer l'auteur, le metteur en scène et les comédiens.

Christine Vincent

Dauphiné Libéré – 13 mai 2016

**FERNEY-VOLTAIRE**  
**À la Comédie : une Affaire Calas, et cætera magistrale**

**J**eudi soir, dans le cadre de la Saison Voltaire, la pièce de Frédéric Révérend *L'affaire Calas, et cætera* était présentée en première mondiale. Porter à la scène un tragique fait divers, rendu universellement célèbre par Voltaire, dans son "Traité sur la tolérance", paru en 1763, est toujours un gageur.

Pourtant la représentation a montré que les gros défis peuvent être relevés.

Après avoir dit que le texte avait la même profondeur que celui du Patriarche de Ferney, que la mise en scène était particulièrement efficace et que le jeu des acteurs était remarquable, on pourrait s'arrêter là... La pièce comprend deux parties : l'affaire Calas proprement dite, puis l'action de Voltaire.

La première suit scrupuleusement la vérité historique. Elle a parfois le montage d'une enquête de nos temps modernes avec aveux et désaveux, recherche d'alibi, examen du corps et des objets de la scène. L'interrogation d'une porte ayant servi de support à la pendaison de Marc-Antoine Calas est à cet égard tout à fait savoureuse.

La seconde partie présente un Voltaire légèrement truqueur mais efficace quand on lui suggère d'avoir recours à la Duchesse d'Enville. Au-delà de la présentation d'une affaire qui suscita l'écriture du Traité sur la To-

lérance, il est à noter le rappel d'événements quelque peu oubliés : l'exécution du pasteur Rochette et des frères Grenier, l'illuminé mort dans la folie pour avoir attendu un miracle de Marc-Antoine Calas...

Il faut garder le plaisir de voyager à travers l'*Affaire Calas, et cætera*, avec des acteurs ne ménageant pas leur engagement et préservant quelques surprises aux spectateurs avides de belles représentations.

« Suggérer plutôt que montrer, retrancher plutôt qu'ajouter, préférer le peu au profus », telles sont les clefs de ce qui est un moment fort de la Saison Voltaire.

Michel FRÈRE